



COMMUNE DE
COLLONGE-BELLERIVE

Rapport annuel Développement durable

Pour un territoire vivant, résilient
et résolument durable.

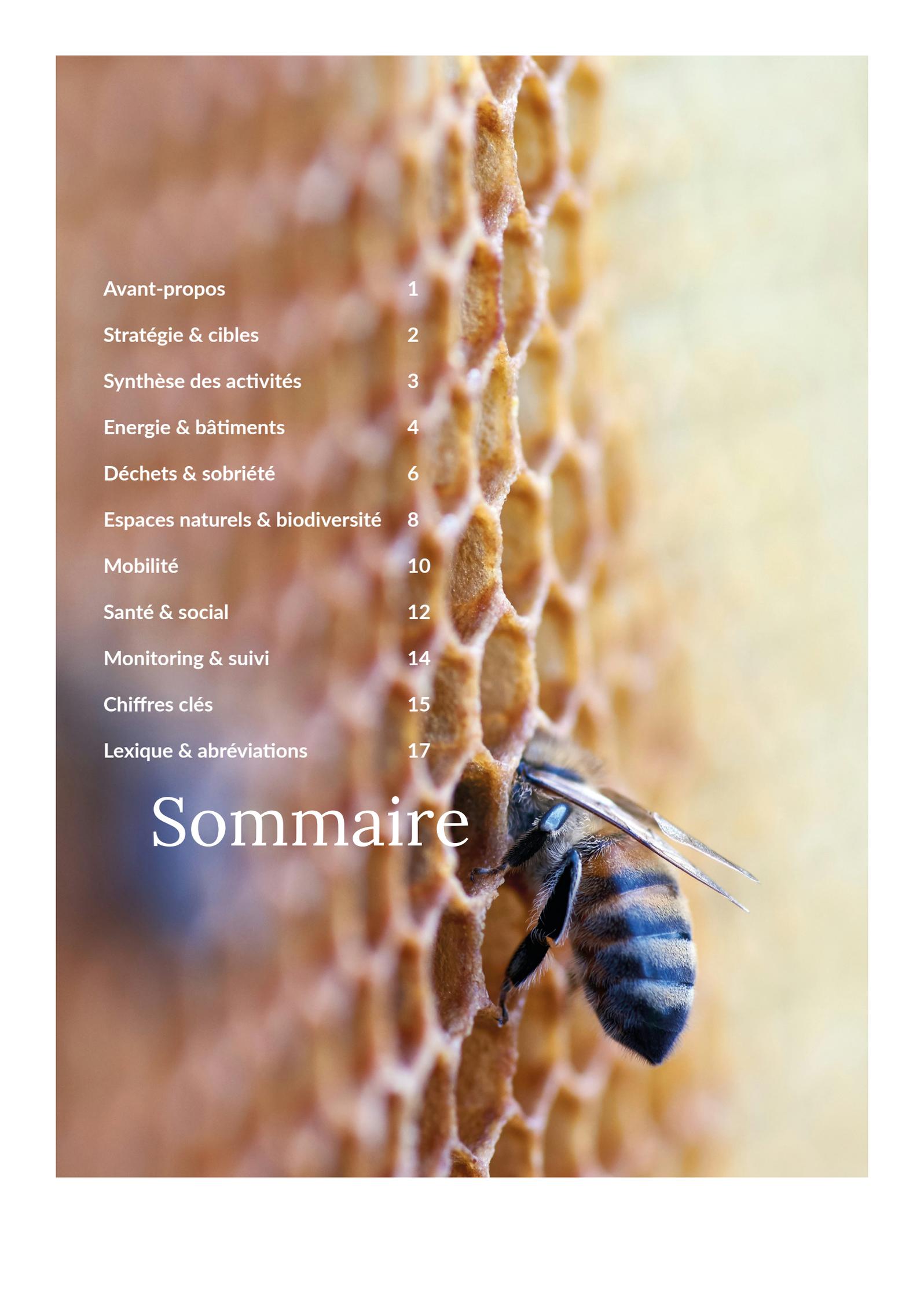


Commune **Durable**

Année 2023

Avant-propos	1
Stratégie & cibles	2
Synthèse des activités	3
Energie & bâtiments	4
Déchets & sobriété	6
Espaces naturels & biodiversité	8
Mobilité	10
Santé & social	12
Monitoring & suivi	14
Chiffres clés	15
Lexique & abréviations	17

Sommaire



Avant- propos

→ **Le rapport de développement durable est un outil d'évaluation systématique des politiques, des programmes et des actions implémentés en matière de durabilité. Il est un support d'intérêt pour rendre compte et éclairer les débats sur le cheminement de l'action publique vers la durabilité.**

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

C'est avec plaisir que nous vous présentons la première édition du rapport annuel de développement durable de la commune de Collonge-Bellerive.

Cette publication marque une étape importante de notre engagement continu en faveur du développement durable et **offre une occasion inédite d'illustrer nos réalisations, nos défis et nos aspirations, en se tournant vers l'avenir.**

Alors que nous arrivons bientôt au terme d'une législature riche d'initiatives et de changements - *avec la création d'un service dédié au développement durable et la signature d'une charte politique* - notre engagement en faveur de la durabilité prend tout son sens.

Dans ce rapport, vous pourrez découvrir un aperçu des actions que nous avons menées au cours de l'année écoulée. De la promotion de la transition énergétique, à la préservation de la biodiversité, en passant par la gestion des déchets, **nous avons réalisé une synthèse de nos politiques, de nos initiatives et de nos projets, en évaluant leur impact en termes de durabilité.**

Cet exercice a également été l'occasion de mettre en lumière les partenariats fructueux et les succès qui ont jalonné notre parcours.

Alors que nous tournons les pages de ce rapport, nous reconnaissons les défis qui persistent et les efforts à entreprendre. Nous nous y engageons et sommes résolu à avancer sur cette voie.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Philippe Thorens
Maire



Carole Lapaire
Conseillère administrative



Marcel Goehring
Conseiller administratif



Stratégie & cibles

→ En juin 2023, les autorités communales ont voté une charte d'engagement politique ayant pour objectif de formaliser la vision et la stratégie de développement durable de la commune de Collonge-Bellerive.

La stratégie de développement durable définit les lignes directrices et la marche à suivre afin d'orienter les activités et le développement du territoire vers un modèle qui concilie à la fois efficacité économique, responsabilité environnementale et solidarité sociale - piliers fondateurs du développement durable.

Dans cet élan, les autorités communales entendent faire de la durabilité une force, un atout, mais aussi une réussite partagée avec les citoyens, en se ralliant aux dix-sept objectifs de développement durable¹ à l'horizon 2030, puis 2050.

- **Efficacité économique**

Nous aspirons à un développement économique qui soit respectueux de l'environnement.

Dans cette optique, nous nous sommes fixé l'objectif de promouvoir un développement sobre et résilient de nos activités, et - dans le même temps - de faire rayonner cette dynamique auprès des acteurs du territoire. Par ailleurs, nous nous engageons à soutenir activement la participation citoyenne et les initiatives locales en faveur du développement durable.

- **Responsabilité environnementale**

Nous nous engageons à préserver notre environnement en réduisant notre empreinte carbone, en protégeant la biodiversité, ses écosystèmes et en adaptant nos pratiques aux effets du changement climatique.

Pour ce faire, nous souhaitons réduire nos émissions de gaz à effet de serre de -50% et valoriser la production d'énergie renouvelables de +40% d'ici à 2030. Par ailleurs, nous réitérons notre engagement en faveur de l'arborisation des espaces publics en visant une augmentation du taux de canopée de +5% d'ici à 2030².

- **Solidarité sociale**

Nous reconnaissons l'importance de promouvoir la cohésion sociale et la solidarité.

Nous nous engageons à promouvoir un territoire où chacun peut s'épanouir pleinement; où le droit pour chacun d'accéder à des ressources et à des services de qualité pour satisfaire à ses besoins est privilégié.

→ Afin de concrétiser la stratégie de développement durable, le Conseil administratif a conçu et adopté un programme d'actions. Ce dernier traduit de façon opérationnelle les objectifs cibles définis au préalable, au regard des 7 domaines clés du développement durable. Une centaine d'actions ont été identifiées et planifiées. Par ailleurs, ce document cadre sera mis à jour dans le temps, au gré des nécessités et des exigences.

Un rapport de développement durable sera réalisé chaque année. Ce travail permettra non seulement d'identifier les succès, mais aussi, de proposer des révisions et des mesures d'ajustement du programme d'actions. **Ce rapport sera communiqué et partagé auprès des citoyens et des acteurs du territoire.**

¹ Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Etats membres des Nations Unies. Source : www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable.

² Nos objectifs ont été définis par rapport aux objectifs fixés par le canton dans le cadre du Plan directeur cantonal de l'énergie 2020-2030, du Plan climat cantonal 2030, et de la Stratégie cantonale d'arborisation de l'aire urbaine genevoise. Ils ont pour valeurs de références les données de l'année 2020.



Synthèse des activités

→ Cette synthèse n'est pas uniquement un résumé de nos réalisations passées, mais aussi, une invitation à réfléchir à notre avenir. Elle éclaire les choix stratégiques des autorités communales, en assurant leur lisibilité et leur compréhension.

Energie & bâtiments

Ligne directrice - Tendre vers un territoire à énergie positive avec pour objectif, la réduction des besoins en énergie et la mobilisation des capacités locales de production d'énergies renouvelables.

Objectifs cibles

-50%	+40%
émissions CO ₂	énergies renouvelables

De quoi parle-t-on?

Le canton est fortement engagé dans la transition énergétique. Cette volonté a été renforcée par l'adoption en 2020, d'un **Plan directeur de l'énergie dont les orientations stratégiques visent à réduire les consommations d'énergie et privilégier les ressources renouvelables locales.**

En déclarant l'urgence climatique, le Conseil d'État a fixé à 2050 l'échéance pour parvenir à la société à 2000 W.

Notre engagement

La maîtrise et l'optimisation de l'énergie consommée constituent les principaux leviers d'action pour agir concrètement. Il s'agit notamment de **réduire la consommation énergétique en encourageant la sobriété, l'efficacité et la rénovation énergétique dans tous les secteurs d'activités.**

Dans cette démarche, nous souhaitons **réduire nos émissions de gaz à effet de serre de -50% et valoriser la production d'énergies renouvelables de +40% d'ici 2030.**

Par ailleurs, la réussite de la transition énergétique nécessitera une coordination étroite avec tous les acteurs du territoire, y compris les entreprises, les associations, et les institutions. **Dynamiser l'action citoyenne est un impératif qui va guider notre action. Nous y veillerons.**

Réalisations 2023

Actions sur le patrimoine & les infrastructures publiques

- Réalisation d'une étude prospective dans le but **de définir une stratégie de rénovation énergétique de l'épicentre.** Réalisation d'un audit CECB Plus pour les deux bâtiments. Le projet se poursuivra en 2024.
- Installation de sondes dans tous les appartements des bâtiments au 95, 97, 99, 105 route d'Hermance et au 3 chemin du Grand-Clos, **afin de faciliter la régulation et le contrôle des systèmes de chauffage, suite à leur rénovation énergétique entre 2020 et 2022.**
- Réalisation d'études préliminaires et choix d'un mandataire pour **la construction d'une centrale solaire photovoltaïque sur le toit de la halle de tennis au chemin du Relion.** Le chantier est prévu pour l'été 2024.
- Projet d'étude afin d'identifier des solutions techniques innovantes dans le cadre du **rafraîchissement des deux crèches intercommunales,** l'île aux mômes Vésenaz 1 & 2. Le projet se poursuivra en 2024.
- Poursuite des travaux de **rénovation de l'éclairage** des bâtiments de la mairie et de la salle des sociétés.
- Réalisation d'une opération «éco-logement» dans tous les logements (122) des bâtiments du patrimoine financier. **Cette dernière permettra de générer près de 8'700 kWh/an d'économie d'électricité, une épargne de 65 tonnes de CO₂ sur dix ans et près de 50% d'économie d'eau.**

- Optimisation des installations d'eau potable dans tous les bâtiments du patrimoine administratif (17). Au total, 18 régulateurs de douche et 290 réducteurs de débit ont été installés. **Cette action permettra de générer près de 50% d'économie d'eau et une épargne 20 tonnes de CO₂ sur dix ans.**
- Rénovation de l'éclairage public et intégration d'un système de régulation avec abaissement nocturne à la zone 30-Lac. **Cette action permettra de générer près de 34'000 kWh/an d'économie d'énergie électrique.** Le projet se poursuivra en 2024.

Actions pour les citoyens

- Finalisation des processus d'accompagnements au bénéfice des propriétaires d'habitation individuelle initiés en 2022 pour l'installation de centrales solaires photovoltaïques et de pompes à chaleur, en collaboration avec les SIG. **Cette action a abouti à la construction de 69 installations solaires photovoltaïques et 40 installations de pompes à chaleur.**
- Dans le cadre du financement de la transition énergétique et du soutien aux propriétaires d'habitation individuelle et aux petites copropriétés d'habitation, **les autorités communales ont voté un crédit d'engagement d'1.2 millions CHF en 2022. Considérant la proposition du Conseil administratif d'élargir le champs d'application des subventions à la rénovation énergétique des bâtiments, un crédit complémentaire de 960'000 CHF a été voté.** En 2023, près de 300'000 CHF ont déjà été octroyés aux propriétaires d'habitation individuelle et aux petites copropriétés d'habitation pour financer leurs installations d'énergies renouvelables.
- En collaboration avec l'Office cantonal de l'énergie (OCEN), **nous avons accompagné les propriétaires d'habitation individuelle en lien avec les obligations légales relatives à l'optimisation et la rénovation énergétique.** A cet effet, nous avons organisé une permanence énergétique. Les propriétaires d'habitation individuelle ont pu bénéficier d'un entretien personnalisé avec un expert, afin de répondre à leurs questions. Un rapport de l'indice de dépense de chaleur (IDC) de leur bâtiment leur a été remis. **Près de 60 propriétaires ont participé à cette action qui sera reconduite en 2024.**

Impacts de nos actions

- Contribution aux objectifs de baisse des consommations, augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique, diminution des émissions de gaz à effet de serre.
- Les actions réalisées sur le patrimoine communal et les infrastructures publiques permettront de réaliser une économie d'énergie globale de près de 43'000 kWh/an (soit, l'équivalent de la consommation annuelle de 9 ménages) et une épargne de 105 tonnes de CO₂ sur dix ans.

Déchets & Sobriété

Ligne directrice - Soutenir une politique de circularité et de sobriété en matière de consommation et réduire significativement la production de déchets à la source.

Objectifs cibles

65%	-25%
déchets valorisés	déchets incinérés

De quoi parle-t-on?

Au cours des dernières décennies, la consommation des ressources naturelles et des matières premières a été multipliée par dix. Dans le même temps, la quantité de déchets issus de la consommation de biens périssables n'a cessé d'augmenter.

La première explication à cette situation réside dans le fait qu'aujourd'hui, **le modèle de consommation dans lequel évolue la société est majoritairement linéaire** - nous utilisons des ressources pour produire, nous consommons des produits, nous jetons les résidus des produits consommés.

L'impact de cette augmentation est multiple. Tout d'abord, elle exerce une pression croissante sur les infrastructures de gestion des déchets. Ensuite, elle contribue à la pollution de l'environnement, notamment des sols, des cours d'eau, et se répercute finalement sur la biodiversité et la santé publique.

Ce modèle linéaire devrait être repensé pour évoluer vers des pratiques plus sobres visant à produire des biens et des services durables, tout en réduisant le gaspillage des ressources et la production de déchets.

Notre engagement

Nous avons adopté **une approche globale de la gestion des déchets** en mettant l'accent sur la réduction des déchets à la source, l'amélioration du tri, le principe de la valorisation, et la promotion de la circularité.

Nous nous engageons également à **promouvoir une gestion des déchets plus responsable et plus durable auprès des acteurs du territoire**. Des programmes de sensibilisation ont été étendus, des partenariats avec des entreprises ont été développés pour encourager le réemploi et la circularité, et pour réduire la production de déchets à la source.



Le saviez-vous?

Emportons-malin!
Des solutions à portée de main existent pour mettre fin au «jetable» et pour réduire les déchets.

<https://www.ge.ch/teaser/emportons-malin>

Réalisations 2023

Actions sur le patrimoine & les infrastructures publiques

- Construction d'un nouveau point de récupération au 4 chemin du Grand-Clos à Collonge.
- Réalisation d'une action dédiée à l'optimisation des locaux à déchets dans tous les bâtiments du patrimoine financier.

Actions pour les citoyens

- Réalisation de deux actions de sensibilisation « Tri et recyclage » aux points de récupération de Vézenaz et de la plage de la Savonnière. **170 personnes ont pu bénéficier de conseils avisés.**
- Organisation d'une soirée « Déchets & sobriété » dédiée aux entreprises établies sur le territoire. **Une vingtaine d'entreprises, artisans et commerçants ont répondu présents.**
- A l'automne, en collaboration avec le canton et les SIG, nous avons lancé une campagne de sensibilisation pour accompagner les entreprises actives dans le domaine de la restauration à promouvoir l'emploi de vaisselle réutilisable pour la vente à l'emporter et réduire la quantité de déchets induits par l'emploi de la vaisselle à usage unique. **Dans cette démarche, 13 établissements intéressés ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé.**

Impacts de nos actions

- Près de 230 personnes ont été sensibilisées et ont bénéficié des conseils en matière de gestion des déchets, de sobriété et de circularité.
- Contribution aux objectifs d'amélioration du taux de tri, d'adaptation du comportement des consommateurs et d'adaptation des pratiques des entreprises dans l'exercice de leurs activités.

Espaces naturels & biodiversité

Ligne directrice - Concilier le développement des activités territoriales avec le maintien des espaces naturels, de la biodiversité et des services écosystémiques.

Objectif cible

+5%
taux de canopée

De quoi parle-t-on?

La biodiversité est essentielle pour le développement et le bon fonctionnement des écosystèmes. **Sa richesse augmente la stabilité et l'adaptabilité de l'ensemble des organismes vivants et leurs milieux face aux conditions environnementales.**

Les services écosystémiques rendus par la nature sont multiples et inestimables - *de la pollinisation des cultures, au maintien de la fertilité des sols, la purification de l'eau, et la régulation du climat* - ils contribuent non seulement à un cadre de vie de qualité, mais aussi, au bien-être et à la santé de la population.

Notre engagement

Notre territoire abrite une diversité de milieux naturels et semi-naturels, essentiels pour la faune et la flore. **En particulier, nous pouvons relever des ensembles forestiers, des cordons boisés, des haies arborées - témoins d'un réseau bocager sécuritaire d'importance.**

Ce dernier joue un rôle essentiel pour le maintien de la biodiversité environnante, dans la limitation de la pollution, et dans le cadre de la régulation du régime hydrique de nos cours d'eau. **Nous souhaitons maintenir la richesse de notre réseau bocager en veillant à sa revitalisation, au bénéfice des valeurs paysagères et écologiques du territoire.**

Nous soutenons également la protection du « vivant ». **Des insectes, aux petits mammifères, en passant par les amphibiens, chaque espèce animale sauvage contribue à l'équilibre de la biodiversité.** Les principaux corridors de déplacement utilisés par la faune ont été identifiés (cordons boisés, haies, ...) et des projets visant à leur maintien seront élaborés et planifiés.



Le saviez-vous?

Pour accomplir leur cycle de vie complet, les espèces animales sauvages ont besoin de se déplacer entre différents habitats. Des solutions simples et pratiques s'offrent notamment aux propriétaires d'habitation individuelle et aux copropriétés d'habitation.

<https://www.ge.ch/entretenir-mon-jardin-mon-balcon/charte-jardins>

www.1001sitesnatureenville.ch

Réalisations 2023

Actions sur le patrimoine & les infrastructures publiques

- Poursuite des travaux de plantations d'arbres **dans le cadre de la stratégie d'arborisation des espaces publics** et le développement d'îlots de fraîcheur.
- Renouvellement des aménagements fleuris **qui contribuent à embellir et égayer les espaces verts communaux et offrent aux citoyens des espaces chaleureux et conviviaux.**
- Pose de **10 nichoirs à oiseaux cavernicoles, de 4 nichoirs à muscardins et de 7 nichoirs à chiroptères** à l'approche des zones de forêt.
- Poursuite **des travaux d'entretien** du réseau bocager.
- Réalisation **d'abris naturels pour la petite faune** dans le cadre de l'entretien des cordons boisés.
- Intégration de mesures de protection de la petite faune (solutions de déplacements) **spécifiquement pour les micro-mammifères et les amphibiens, dans le cadre des travaux de la zone 30 km/h-Lac.**

Actions pour les citoyens et acteurs du territoire

- Lancement **d'une subvention « Arborisation des parcelles privées »** destinée aux propriétaires d'habitation individuelle et aux copropriétés d'habitation. Cette action se poursuivra en 2024.
- Un montant global de **28'000 CHF a été versé en soutien à 16 associations genevoises** œuvrant dans le domaine de la nature et de la biodiversité.

Impacts de nos actions

- Contribution au maintien des milieux naturels, du réseau bocager, de la faune et la flore.
- Contribution à l'atteinte de l'objectif de + 5% du taux de canopée dans le cadre de notre stratégie d'arborisation des espaces publics et le développement d'îlots de fraîcheur.

Mobilité

Ligne directrice - Développer un réseau routier et des infrastructures publiques exemplaires et favoriser le transfert vers une mobilité locale vertueuse.



De quoi parle-t-on?

La mobilité est inscrite au cœur de notre quotidien. En raison de sa forte dépendance aux énergies fossiles, **elle représente un poids important de notre empreinte carbone** puisque près de 30% des émissions de gaz à effet de serre lui sont attribuées.

Aujourd'hui, les genevois effectuent en moyenne **3 déplacements journaliers, soit, près de 23 kilomètres pour une durée de 78 minutes**. Les loisirs constituent le motif principal de ces déplacements (35%) loin devant les trajets pour aller au travail (19%) ou encore, faire des achats (19%).

Par ailleurs, la part des déplacements effectués en transports publics est en baisse (14%), au profit de la voiture (40%), du vélo et du vélo à assistance électrique (8%). **Le reste des déplacements s'effectue à pied (40%).**

L'évolution vers une mobilité durable implique, dès lors, des changements, tant du point de vue de l'organisation de la mobilité à l'échelle du territoire que dans l'évolution des comportements individuels.

Notre engagement

La mobilité joue un rôle important pour notre qualité de vie et pour la préservation de notre environnement. Afin de favoriser l'essor d'une mobilité plus durable, nous nous engageons sur trois axes stratégiques:

- L'organisation de la mobilité, afin d'optimiser les flux de déplacement et la répartition modale sur le territoire.
- L'aménagement d'infrastructures publiques, de manière à favoriser la mobilité douce.
- L'adoption d'une approche proactive et innovante, afin de promouvoir des modes de déplacement respectueux de l'environnement.

Réalisations 2023

Actions sur le patrimoine & les infrastructures publiques

- Conception d'un **plan de mobilité scolaire pour les écoles primaires de Collonge**. Ce travail se poursuivra en 2024 et est en cours de réflexion pour l'école de Vésenaz.
- Installation de deux bornes de recharge pour **voitures à assistance électrique au bâtiment 152C route de Thonon**.
- Lancement d'une étude **pour le développement de l'électromobilité** dans les parkings de deux bâtiments du patrimoine financier.
- Construction d'un **chemin piétonnier reliant la Californie à la route de Thonon**.

Actions pour les citoyens et acteurs du territoire

- Renforcement des subventions communales **pour soutenir et encourager la mobilité douce et l'électromobilité**, notamment, l'achat de batteries pour vélos à assistance électrique et l'installation de bornes de recharge pour les voitures à assistance électrique.
- Près de **345'000 CHF de subventions ont été versés** en soutien aux citoyens en faveur de la mobilité douce. Quelques 342 abonnements CFF et 1'492 abonnements TPG ont été subventionnés, ainsi que l'achat de 32 vélos ordinaires, 164 vélos à assistance électrique, 13 batteries de vélos à assistance électrique et 4 bornes de recharge.

Impacts de nos actions

- Contribution aux objectifs de la baisse du taux de transport individuels motorisés.
- Poursuite des objectifs en faveur de la mobilité douce.



Le saviez-vous?

VéloPartage, le système de location de vélos à Genève est installé à Vésenaz. Vous pouvez louer un vélo Donkey pour un simple trajet ou jusqu'à une semaine entière.

<https://www.donkey.bike/fr/>

Santé & Social

Ligne directrice - Soutenir une politique exemplaire en faveur de la santé et du bien-être des citoyens.



De quoi parle-t-on?

La santé est un pilier fondamental du bien-être individuel et collectif. Elle englobe le bien-être physique et social de chacun. **En promouvant des modes de vie sains, en garantissant l'accès à des services de qualité et en créant des environnements favorables**, nous contribuons à améliorer la santé des citoyens. Le volet social est également crucial pour le développement durable. **Une société solidaire est une société résiliente.**

Notre engagement

Nous nous efforçons de **promouvoir la santé et le bien-être social à travers l'ensemble de nos politiques, de nos programmes et de nos actions**. Que ce soit en encourageant la pratique d'activités physiques, en soutenant des initiatives solidaires, ou en promouvant la consommation responsable, nous œuvrons quotidiennement au maintien d'un environnement propice au bien-être des citoyens.

Réalisations 2023

Actions sur le patrimoine & les infrastructures publiques

- Adoption et déploiement d'un **plan canicule au bénéfice des usagers des bâtiments communaux et des citoyens**. Le dispositif comprend 4 niveaux d'actions : la surveillance et l'alerte, la coordination des acteurs, la prévention et les interventions sociales sur le terrain.
- Mise en place de **plusieurs dispositifs d'accompagnement des jeunes** dans le cadre de leur démarches administratives et fiscales.
- Aménagement d'**installations sportives publiques au stade de la Californie** (terrain de football, urban training, aires de jeux).

Impacts de nos actions

- Contribution aux objectifs de la protection de la population face aux changements climatiques.
- Contribution aux objectifs de réaménagement et mise en valeur des espaces publics.
- Contribution aux objectifs d'augmentation de l'offre des équipements sportifs sur le territoire.

COLLECTIF DURABILITÉ

COLLONGE-BELLERIVE

Le saviez-vous?

En 2020, des habitants de Collonge-Bellerive se sont réunis pour former un groupe de réflexion et d'actions sur les enjeux liés à la durabilité. Le collectif a pour principaux objectifs de développer la sensibilisation aux questions liées à la durabilité, promouvoir le lien social et les rencontres entre les habitants.

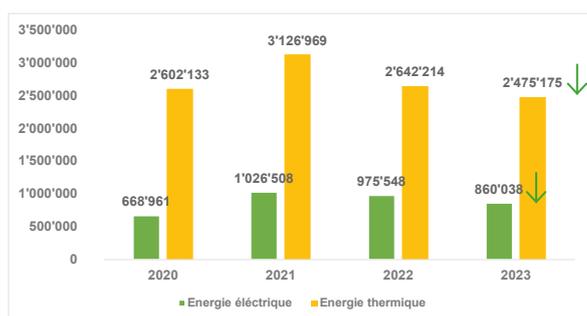
<https://collectifdurabilitecollongebellerive.ch/>

Monitoring & suivi

→ Le monitoring se déroule tout au long de la mise en œuvre du programme d'actions et permet de suivre progressivement l'atteinte des objectifs fixés.

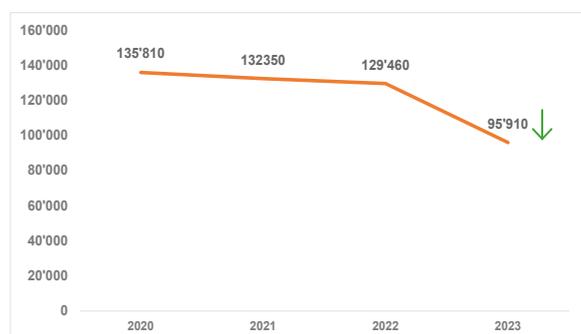
Energie & bâtiments

Consommation énergétique du patrimoine communal (KWh/an)

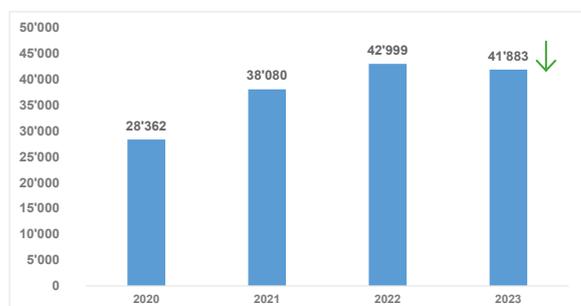


→ Emissions de GES (TCO₂.ég) : 1'544

Consommation éclairage public (KWh/an)



Consommation d'eau du patrimoine communal (m³/an)



Economies provisionnelles en 2023

- Economies d'énergie électrique (kWh/an): 43'000 (-5%)
- Emissions de GES (TCO₂.ég): 105 (-7%)
- Economies d'eau (m³): 50%

Mobilité

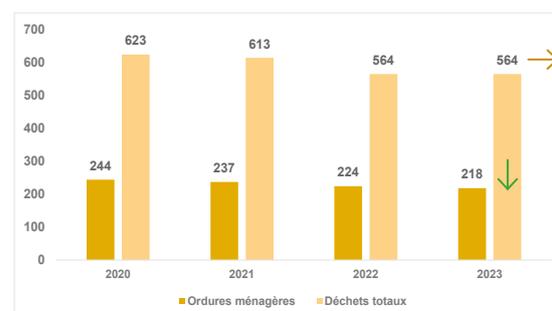
Mobilité du territoire - Bilan carbone (TCO₂.ég)



→ Emissions de GES (TCO₂.ég) : 15'644

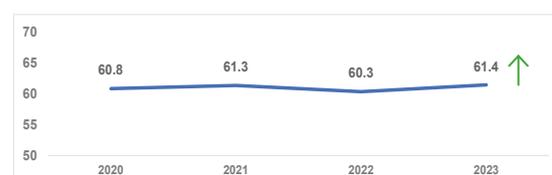
Déchets

Gestion des déchets (Kg/hab)



→ Emissions de GES (TCO₂.ég) : 1'054

Déchets valorisés (%)



Sources des données

- Services industriels de Genève (2023)
- Direction de la durabilité et du climat (2021)

Chiffres clés

→ Les indicateurs permettent également de justifier, de façon pratique et visible, les moyens qui ont été attribués aux actions et aux investissements réalisés.



2.2 millions CHF

votés dans le cadre du financement de la transition énergétique et du soutien aux propriétaires d'habitation individuelle et aux petites copropriétés d'habitation.

300'000 CHF

de subventions allouées.



400 citoyens

ont bénéficié d'un accompagnement et de conseils en matière de développement durable.

300 propriétaires

engagés en faveur de la transition énergétique.



19

associations genevoises oeuvrant pour le développement durable soutenues.

30'000 CHF

de subventions allouées.

25 entreprises

se sont mobilisées autour de la thématique des déchets et de la sobriété.



Lexique & abréviations

Canopée	<i>Strate supérieure d'un ensemble forestier</i>
CECB Plus	<i>Rapport d'audit énergétique</i>
CO₂	<i>Dioxyde de carbone</i>
Cordon boisé	<i>Bande boisée large de plusieurs mètres</i>
Ecosystème	<i>Unité écologique de base formée par le milieu et les organismes qui y vivent</i>
Empreinte carbone	<i>Emissions de gaz à effet de serre d'origine humaine</i>
GES	<i>Gaz à effet de serre</i>
IDC	<i>Indice de dépense chaleur d'un bâtiment</i>
kWh	<i>Unité d'énergie exprimée en kilowattheure</i>
OCEN	<i>Office cantonal de l'énergie</i>
ODD	<i>Objectif de développement durable</i>
Patrimoine administratif	<i>Actifs du patrimoine qui servent directement à accomplir les tâches publiques</i>
Patrimoine financier	<i>Actifs qui peuvent être vendus sans entraver l'exécution des tâches publiques</i>
Réseau bocager	<i>Ensemble de haies constituées de différentes strates végétales</i>
Services écosystémiques	<i>Prestations fournies par la nature</i>



COMMUNE DE
COLLONGE-BELLERIVE

Commune Durable



Crédits et contact: © Commune de Collonge-Bellerive, Service du développement durable - Chemin du Château-de-Bellerive 1 - Case postale 214 - CH - 1222 Vésenaz
Charte graphique: SQLI

Photos: Tim Mossholder (mouette), Wolfgang Hassel (abeille), Markus Spiske (blé), Annie Spratt (prairie)